**Nom pour BDD:**

* Stations des Crêtes Pré-ardennaises

**Nom complet :**

* Les stations forestières des Crêtes Pré-ardennaises

**Abrégé :**

* FloCpaSt

**Résumé :**

Durant les saisons de végétation 1982 et 1983, Denis Girault a effectué 400 relevés dans les forêts des Crêtes Pré-ardennaises. « Chaque relevé comporte des observations sur la flore (liste, par strate, des espèces végétales rencontrées), le sol (sondage pédologique), la localisation topographique, la nature du peuplement. Leur analyse lui a permis de publier en mai 1985 le catalogue des stations forestières de cette région. Ce dernier mentionne les 357 relevés qui ont été retenus après élimination des relevés intermédiaires entre deux stations, ou trop atypique.

**Objectifs :**

* Inventorier les forêts de la région des Crêtes Pré-ardennaises pour en définir les types de station et leurs potentialités.

**Protocole de prélèvement et d’observation :**

* + **Fichier Placettes :** (FloCpaSt\_placettes\_pour\_BDD.xlsx)

La plupart des placettes ont été implantées suivant des transects choisis au préalable, de manière à appréhender l’ensemble des variations écologiques apparentes (topographie, exposition). Ces « transects » ont été répartis sur l’ensemble de chaque région naturelle, et aussi bien en forêt soumise qu’en forêt privée. Certains relevés ont été choisis subjectivement afin de compléter l’échantillonnage. Pour la mise en base, sur les 357 placettes, 332 ont pu être géo-référencées à partir des cartes IGN au 1/25000 qui ont été utilisées pour la campagne de terrain.

* Colonne A : localisation

C’est la combinaison de l’abréviation de l’étude et du numéro du point de relevé.

* + - Colonne B : Placette unitaire (PAU)

 Comme il n’est pas appliqué de traitement particulier à la placette unitaire, elle prend la même appellation que la localisation.

* + - Colonne L : Pente

La pente a été codée par Denis Girault en 5 classes : 0-5%, 10-15%, 20-25%, 30-35% et >40% en 5 %. Dans la base, F Gérémia a indiqué la valeur moyenne de ces intervalles en degrés décimaux. Comme les champs ne tolères que les chiffres, la classe [40 ; ∞] a été indiquée par « 999 » et la mention reportée dans le champ remarque.

* + - Colonne N : Exposition

 Denis Girault les a classées en 4 classes : nord, sud, est et ouest. Elles ont été encodées respectivement : 360, 180, 90 et 270°

* + - Colonne P : position topographique

 Situation de la placette dans le relief environnant : Plateau, rebord de plateau, haut de pente, mi-pente, bas de pente et vallon. Cette dernière dénomination a été encodée comme « fond de vallon ».

* **Peuplement :**

 En chantier

* **Floristique :**
* Les fiches des relevés de terrain n’ayant pas été retrouvées, François Gérémia les a encodées à partir du tableau floristique qui a servi à l’analyse de Denis Girault. Ceux-ci incluent bien évidemment les 50 relevés types qui ont été publiés dans le catalogue des stations et encodés sur la base SOPHY (en double pour certains d’entre eux).
* Relevé selon la méthode Zuricho-Montpelliéraine, Braun Blanquet 1932 sur des placettes de 400m2.
* Dates : On connaît la date des 21 relevés type du catalogue des stations, par contre pour les 336 autres qui ont été effectués pendant les saisons de végétation 1982 et 1983, on ne la connaît pas. C’est pourquoi on a indiqué dans la base la date moyenne de cette période : le 12 janvier 1983 et une incertitude correspondant à la plage de relevé : 518 jours.
* strates utilisées :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulé strate | définition | code |
| arborescente | Ligneux > 7m | A |
| arbustive | Ligneux > 50cm et < 7m | a |
| herbacée | Ligneux < 50 cm et herbacées de toutes hauteurs | h |
| germinations | Plantules de ligneux de l’année | g |
| mousse | Hepaticophyta et Bryophyta humicole | m |
| indéterminée | Ligneux pouvant se trouver dans n’importe quelle strate | ? |

* coefficients utilisés :

|  |  |
| --- | --- |
| coefficient | définition |
| + | Espèce rare que l’on peut éventuellement manquer. |
| 1 | Espèce de recouvrement < 5% de la surface du relevé et que l’on ne peut pas manquer. |
| 2 | Espèce très abondante couvrant moins de 5% de la surface, ou couvrant entre 5 et 25 % de la surface du relevé |
| 3 | Espèce couvrant entre 25 et 50% de la surface du relevé |
| 4 | Espèce couvrant entre 50 et 75% de la surface du relevé |
| 5 | Espèce couvrant entre 75 et 100% de la surface du relevé |

* **Pédologie :**

**Publications :**

GIRAULT D. (1985). Les stations forestières des Crêtes Pré-Ardennaises, DDAF des

Ardennes, 103 p

http://infodoc.agroparistech.fr/index.php?lvl=notice\_display&id=83430